

INITIATION À LA BANDE-DESSINÉE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Initiation à la bande dessinée
En bref	Les participants créent chacun un personnage inspiré par la saison d'alpage et lui donnent vie dans une histoire en bande dessinée.
Descriptif de l'activité	<p>Plonger dans l'univers de la bande dessinée avec le dessinateur professionnel Kevin Crelerot, aka Krel. Imaginer un personnage inspiré de la vie en alpage – animaux, végétaux, traditions – et lui donner vie dans une histoire illustrée. Un atelier immersif pour s'initier au dessin et à la création de récits par les images.</p> <p>Site internet du dessinateur qui accompagne l'activité : https://krel.ch/</p> <p>Repas inclus dans le prix de l'activité (boissons non incluses)</p>
Dates	Samedi 12 décembre 2026 et samedi 20 février 2027
Horaire	9h – 16h
Lieux du rendez-vous	Devant la Maison du Gruyère, face à la gare de Gruyères
Lieux de l'activité	Maison du Gruyère
Programme indicatif	<p>9h : accueil des participants, présentation de la journée</p> <p>9h20 : atelier création d'un personnage lié à la saison d'alpage</p> <p>12h : repas au restaurant de la Maison du Gruyère (inclus dans le prix de l'activité).</p> <p>13h15 : atelier création d'une histoire en bande dessinée autour du personnage imaginé le matin</p> <p>16h : fin de la journée</p>
Matériel à prendre avec soi	<p>Le matériel de dessin est fourni sur place (papier, crayons, gommages, taille crayon, etc.)</p> <p>Possibilité de prendre son propre matériel.</p>
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants	<p>Dès 12 ans</p> <p>Les enfants doivent obligatoirement être accompagné d'un adulte (inscrit) pendant l'activité.</p>
Nombres (min. – max.)	Minimum 8 adultes, maximum 10 personnes
Accessibilité universelle	L'offre est accessible aux personnes à mobilité réduite. Le lieu de l'activité est accessible pour les personnes en fauteuil roulant.
Autres informations	Le repas à la Maison du Gruyère est compris dans le prix de l'activité. Les boissons ne sont pas comprises.

Menu du repas inclus dans l'offre

Salade panachée

Escalope de volaille

Sauce à la graine de moutarde

Risotto au Gruyère AOP

Légumes de saison

Meringue et crème double de la Gruyère

Ou sa variante végétarienne :

Salade panachée

Risotto au Gruyère AOP

Légumes de saison

Meringue et crème double de la Gruyère

Si les participants souhaitent manger autre chose et que le prix dépasse celui du menu inclus dans l'offre (CHF 26.00), le participant paye la différence sur place.

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics

Rendez-vous devant la Maison du Gruyère, en face de la gare de Gruyères.
Possibilité de se garer au parking de la place de la gare.

Horaires des transports publics

Aller

Lausanne – Gruyères 07h44 – 08h57

Fribourg – Gruyères 08h04 – 08h57

Château-d'Œx – Gruyères 08h04 – 08h57

Montreux – Gruyères 07h43 – 08h57

Retour

Gruyères – Lausanne 16h58 – 18h20

Gruyères – Fribourg 16h28 – 17h25

Gruyères – Château-d'Œx 16h58 – 17h54

Gruyères – Montreux 16h58 – 18h16

Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch

Covoiturage

Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription

Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch – 026 924 23 33

TARIFS

Tarif de base Dès 12 ans, CHF 115.00

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch
+41 (0)26 924 23 33

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation

La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Paiement

Le paiement se fait sur facture. Le délai de paiement est de 30 jours dès la réception de la facture. Aucun paiement n'est accepté sur place.

Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité. Dès la confirmation de la réservation, elles sont réputées connues et acceptées.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc : www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente



Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.